



CARQUOIS MAGAZINE

SEPTEMBRE 2023



Réunion de Bureau en date du 28 septembre 2023



Entrée en matières

Nous nous sommes penchés sur le règlement de bienséance pour l'utilisation de notre Jeu de Beursault lequel n'est réservé qu'à cette activité de l'archerie. Après relecture nous avons pu le finaliser.

Il vous sera présenté comme ce qu'est et comment est défini un jeu de Beursault ou « Jeu d'arc » avec ses traditions, ses règles à respecter et les expressions de traditions que l'on retrouvera dans sa pratique.

Ces documents seront affichés à l'entrée du jeu de Beursault pour que chacun puisse les lire et s'en tenir au respect sans dérogation pour ce qui est de ce jeu d'arc de traditions françaises.



Notre Gymnase et ses travaux

Les travaux du Gymnase ne sont malheureusement pas terminés. Le premier étage n'est pas encore disponible pour tous les utilisateurs du Gymnase. Nous sommes dans l'attente du planning des travaux pour les finalités.

► **Bonne nouvelle toutefois, son inauguration officielle est prévue.**

Elle est prévue le **18 novembre au matin** avec des démonstrations des divers clubs qui utilisent le Gymnase. Vous y êtes conviés pour y assister et participer aux démonstrations de notre section sportive.

Une invitation vous sera envoyée quand la Mairie aura finalisé le déroulé, mais réservez votre fin de matinée le 18 novembre 2023.



Calendrier à venir

►► **Changement du Stramit des buts de tir sur notre terrain extérieur**

Les bandes de Stramit récupérées lors du changement de la salle sont déjà sur le terrain extérieur. Vous êtes conviés si vous le pouvez pour venir effectuer les remplacements des Stramits sur le terrain. **Le samedi 07 octobre à partir de 9h00.** Il sera suivi d'un barbecue pour ceux qui le veulent (chacun amène ce qu'il souhaite manger)

►► **Notre Assemblée générale ce sera :**

☘ Mercredi 18 octobre 2023 au Gymnase à 20 h 30

Ce sera notre Assemblée Générale annuelle, nous comptons sur votre présence en grand nombre pour qu'elle soit validée.

Réglementairement, comme chaque année quatre Membres du Bureau seront démissionnaires. Nous vous invitons à réfléchir dès maintenant si vous souhaitez entrer au Bureau. Sachant que cette entrée implique de s'investir pour participer aux réunions de Bureau et lors des préparations de nos manifestations.

La convocation vous sera adressée en début octobre.

» **Soirée Halloween le lundi 30 octobre 2023 (durant les vacances scolaires)**

Une animation des 20h avec des Tirs amusants pour la soirée a été proposée et sera organisée par Angelina, alors venez secourir le club contre les mauvaises créatures qui vont envahir notre gymnase refait à neuf.

» **Inauguration officielle du Gymnase pour son ouverture totale le 18 novembre à 9 heures**

Vous y êtes toutes et tous invités pour y assister et pourquoi pas faire tester à toute votre famille les sensations du tir à l'arc.

» **Tir surprise le 20 décembre 2023**

Il se déroulera le mercredi 20 décembre au Gymnase à partir de 20 h15. Il faut venir en étant déguisé, **pour cette année le THEME n'est pas encore retenu**. Une invitation avec le thème de cette année vous sera annoncée en courrier Mail par Angelina.

Pour celles et ceux qui ne connaissent pas la formule, c'est une séance de Tirs avec de nombreux lots à gagner. Son but est de passer une soirée ensemble, avant Noël, dans la gaieté et la bonne humeur tout en étant déguisé. Le but étant le partage, vous pourrez apporter un lot autour de 1 à 2 € que vous enveloppez dans du papier journal pour l'ajouter à ceux proposés par le Club. Ne vous mettez pas en frais en restant autour de 1 à 2 €, mais évitez les lots tendancieux à cause des enfants et les objets de « vide grenier ».

Venez nombreux, rires assurés.

» **Notre concours de Tir en salle les 20 et 21 janvier 2024**

Comme les années passées nous aurons cinq départs, trois le samedi et deux le dimanche. De nombreuses aides sont attendues pour sa préparation et son installation le vendredi soir à partir de 18 h. Tout comme les deux jours du concours pour son déroulement. Nous en reparlerons début janvier avec le descriptif des tâches à effectuer.

Il est à dire que **les inscriptions pour ce concours**, comme les années précédentes, **se feront exclusivement par Mails envoyés à Jean Marc (jm.lebegue@free.fr) et non auprès du Secrétaire**, en évitant de s'inscrire au dernier départ qui est réservé aux autres compagnies.

Celles et ceux qui apporteront leurs aides à ce concours seront invités à se retrouver le samedi soir à 20 h autour d'un repas pris ensemble. Il conviendra de se faire connaître et de s'inscrire avant pour prévoir ce qu'il faudra pour se restaurer.

Nous préparerons la salle le vendredi soir à partir de 18h00, et nous ferons un appel à l'aide en fin d'année.

» **Tir de la Saint-Sébastien, le 24 janvier 2024**

Ce tir est dans la tradition de l'évènement de l'archerie. Nous vous attendons à 20 h 00 au Gymnase pour y participer. Après les explications données et les raisons de cette tradition, la première et unique flèche sera tirée par chacun des présents à 20 h30 précises. Attention aux retardataires ! Lorsque tout le monde aura tiré sa flèche, le tir de la Saint-Sébastien sera clôt.

Il est à rappeler que nous attendons pour ce tir les cartes décorées par les Archers qui ont remporté l'an passé le challenge du Tir de la Saint Sébastien. Des cartes vierges de décorations sont à demander à Jean Marc.

» Tir de la saison 2024



Informations utiles

» Saison 2024 en extérieur

A ce jour les dates du tir Départemental Beursault et de la Compagnie responsable de son organisation ne sont pas encore définies. Ils le seront ultérieurement tout comme possibilité d'un concours en extérieur.

» **Prise en charge par la Compagnie du montant des engagements et des déplacements**

Actuellement notre Club prend en charge les frais d'engagement lors des compétitions. Cette aide que peu de Clubs font, permet à nos archers de sortir plus souvent. Au vu de nos budgets actuels nous pouvons prendre en charge que ces frais avec les conditions ci-dessous :

- 1 engagement payé par le club par lieu de compétition avec une même arme. Les engagements avec deux armes différentes sont pris en charge.
- Si un archer tire à plusieurs départs durant un week-end ou plusieurs pour un même concours et qu'un seul résultat est pris en compte par arme pour le classement final, l'engagement est pris en charge. Les autres engagements sont à la charge de l'archer.
- Si durant un week-end, il y a un départ le samedi et un autre le dimanche, et s'il y a un classement totalisant les 2 départs, alors les frais d'engagement du samedi et du dimanche sont pris en charge.
- **Le club ne prend pas en charge les frais de déplacement.**
- Certains rassemblements ne sont pas vraiment des compétitions mais plutôt festifs (tir aux œufs, à la truite, à la pomme, tir des Miss, etc..). Ils ne permettent pas d'avoir une qualification à un championnat, **les frais d'engagement ne sont pas pris en charge par le Club.**

La prise en charge des frais et engagements lors des Championnats de France est différente de ce qui est écrit au dessus. Puisque le Club prend en charge les frais de transport en favorisant le covoiturage et les frais d'hébergement. **Par contre les frais de repas ne sont pas pris en charge.** Il convient de fournir les réelles factures pour en obtenir ces remboursements. En effet seules des factures ou tickets de Carte Bancaire peuvent être retenues comme pièces comptables..

Les Archers en concours doivent porter sur eux le maillot du Club tout au long de la rencontre ou de la Compétition, et avoir la tête couverte pour le premier tir en Beursault lors de son salut aux autres archers. L'Archer qui ne se présente pas en concours avec le maillot du club, devra rembourser au Club son engagement. Il n'y aura pas d'excuse recevable à ce manquement

» **Habits aux couleurs de la Compagnie :**

Le club paye les engagements aux concours et donc en retour nous exigeons que les Archers portent sur eux le maillot actuel du club lors de toutes les rencontres.

A ce jour, la tenue du club est : tee-shirt du club avec le donjon dans le dos, pantalon blanc ou pour les archers par équipe club, un pantalon de couleur identique. Les archers faisant des parcours, le pantalon blanc n'est pas obligatoire.

Pour tous les Tirs il est de forte tradition de **devoir saluer les Archers présents avant de tirer sa première flèche**. La formule utilisée le plus souvent est « Archers je vous salue ». Tout comme il convient d'avoir la tête couverte au moins au tir de sa première flèche (Casquette, chapeau etc..)

» ***Présences des Mineurs participants sur nos installations.***

Il est à rappeler que les **Archers mineurs** doivent être accompagnés par un Parent (adulte) jusqu'à l'intérieur du Gymnase ou le portail du Terrain extérieur. Tout comme ils devront être repris par un Parent (adulte) à l'intérieur du Gymnase ou du Terrain extérieur.

Tout comme les Parents ne devront pas se contenter de les laisser entrer seuls au Gymnase, y compris de les attendre sur les parkings pour leur retour du Gymnase.

Ou plus grave de les laisser rentrer seuls à leur domicile.

Nous allons rappeler que tous les mineurs doivent rester avec nous sauf autorisation signée des Parents car nous sommes là jusqu'à 23 heures au Gymnase.

Ce formulaire pour ces dispositions est actuellement en préparation. Il sera à signer par les Parents pour leur engagement de responsabilité civile vis-à-vis de leur enfant mineur qui vient au Tir à l'arc pour suivre des cours ou s'entraîner.

Le Bureau

Et n'oubliez pas de consulter de temps en temps notre site, d'autant que les inscriptions en concours se font par cet intermédiaire

Son adresse à inscrire en Favoris :

<http://archers-du donjon-91.sportsregions.fr>